

COMPTES RENDUS

Pierre LEVEQUE. — *L'aventure grecque* (Paris, Armand Colin, 1964).
In-8° de 626 p., avec 8 planches en couleur, 32 planches en noir,
90 figures, 22 cartes.

Dans la collection "Destin du monde", dirigée par F. Braudel, le doyen Lévêque, de Besançon, présente un tableau complet de l'histoire grecque depuis les Préhellènes jusqu'à l'âge hellénistique. Le volume intéresse notre province, puisque le passé de Massalia y figure, de sa fondation (p. 204-206) à la conquête romaine (p. 492-497) en passant par la belle époque du IV^e siècle (p. 348-349). L'exposé est naturellement très bien informé ; on consultera utilement la bibliographie, les tableaux chronologiques, les index, ainsi qu'un lexique, précieux pour ceux à qui les étymologies grecques ne sont pas familières. On admirera également les cartes et les illustrations qui enrichissent ce beau volume, aussi agréable à feuilleter qu'instructif à lire de près.

J.-R. PALANQUE.

Jean-François PALANQUE. — *Histoire de Valbonne et de ses relations avec les villes d'Antibes et de Grasse depuis sa fondation jusqu'après la Révolution*. Cannes, Impr. Robaudy, 1963, 129 p., illustrations dans le texte.

Les monographies de villages sont à l'honneur, et le 90^e Congrès National des Sociétés Savantes a eu raison de placer, cette année, le village au centre de ses préoccupations. L'on devrait donc se réjouir lorsqu'un chercheur local s'attaque à la résurrection du passé de son village : la sympathie des historiens lui est, en principe, acquise.

Encore faut-il que l'auteur consente à se plier aux méthodes que maints manuels autorisés ont déjà répandues, et qu'il ne prenne pas la suite de ceux qui, jadis, occupaient les loisirs de leur vieillesse à retracer l'histoire — événementielle, bien sûr, et rien que cela — de leur bourgade natale « depuis les temps les plus reculés ». Après tant d'exhortations, ne pouvait-on penser que ces directives seraient désormais connues de tous ? Oui, sans doute, mais ce n'était qu'une illusion...

Aussi est-ce avec un véritable découragement que l'on voit, de-ci, de-là, persister les vieux errements, jugés, avec trop d'optimisme, à jamais périmés. En dépit de tant d'excellents exemples, sans avoir le moindre égard envers la discipline des sciences historiques — qui doit tout de même s'apprendre — paraissent, trop souvent encore, des monographies dont l'historien n'a à peu près rien à retenir. Marc Bloch a dit, on le sait, que le métier d'historien était peut-être le plus difficile : trop de gens ne s'en doutent pas, qui, venant des horizons les plus divers et sans la moindre préparation, encombrant l'édition de productions à peu près inutiles. Réflexions désabusées, mais point hors de saison...

M. Jean-François Palanque, le regretté maire de cette sympathique localité de Valbonne (Alpes-Maritimes) a voulu, l'an passé, donner au public le fruit de ses investigations sur le passé de son village. Le sujet ne manquait pas d'intérêt, et l'utilisation des archives, tant administratives que notariales, permettait une étude riche de faits et d'idées. La présentation du volume, de l'extérieur, est plaisante. Hélas ! il suffit de quelques minutes d'examen pour voir que l'utilisation — ou la simple connaissance — des sources échappe entièrement à l'auteur d'une "histoire" présentée d'ailleurs sous la forme, bien périmée, d'éphémérides. Vraiment déconcertantes, les premières pages, par exemple, ne manquent pas d'évoquer les "très nombreuses tombes sarrasines" (sic) du terroir valbonnais — dont on aimerait bien connaître le site exact ! — et, au long d'une chronologie aux curieux à-coups, retracent des luttes qui ensanglantèrent l'empire romain un tableau tel... que Galba, Othon et Vitellius paraissent défilier, sur cet écran fantaisiste... au XII^e siècle ! (p. 30-31). Maladresses de rédaction ? Peut-être, mais poussées à un tel point !... Admettons, à la rigueur, que l'âge du compilateur ait été, ici, une excuse, et ne lui ait pas donné le temps d'enlever à son travail sa pénible allure de décousu, d'accumulation hâtive de fiches non contrôlées. Quant au Moyen Age, il est traité avec la même candeur et la même désinvolture, dans un tohu-bohu de textes approximatifs, assortis de commentaires enfantins.

Avec l'époque moderne, l'auteur aurait pu être davantage à son aise, et ses fonctions de maire auraient dû l'amener à se pencher sur des problèmes davantage de son ressort... Mais il ne saurait être question de chercher dans cet ouvrage quoi que ce soit de précis sur la démographie, la structure sociale ou agraire, l'histoire économique ou financière, etc., dont l'auteur n'a même pas l'air de soupçonner l'intérêt. Les normes les plus élémentaires de citation des textes, l'usage de la plus sommaire bibliographie, lui demeurent inconnus. Il peut paraître cruel d'insister, et, cependant...¹.

R.-J. AUBENAS.

A. ARTONNE, L. GUIZARD, O. PONTAL. — *Repertoire des statuts synodaux de l'ancienne France*. Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1963, 516 p.

Ayant acheté à Londres un livre synodal du diocèse de Lodève, dont au reste il surestimait la qualité, André Artonne l'étudia et dépassant son strict sujet, émit le vœu qu'une étude complète sur les livres synodaux fût entreprise. Il intéressa à ce sujet le Centre National de la Recherche Scientifique, qui fournit des collaboratrices, dont la dernière en date, M^{me} Pontal assura enfin la réalisation du catalogue prévu, les deux autres auteurs étant décédés. Tous les diocèses des provinces ecclésiastiques de Provence sont représentés, soit : Aix, p. 21-26 ; Apt, p. 63 ; Fréjus, p. 231-233 (le livre synodal du XIV^e siècle étudié en 1958 par l'abbé Boyer est en réalité une copie du synodal de Nîmes de 1352) ; Gap, p. 235-238 ; Riez, p. 373-4 ; Sisteron, p. 421-422 ; Arles, p. 63-68 ; Avi-

1. Que penseront, en outre, les géologues des « 25 à 45.000 ans », auxquels l'auteur (p. 82) fait remonter les temps jurassiques ?

gnon, p. 93-110 ; Carpentras, p. 181-187 ; Cavallon, p. 189-190 ; Marseille, p. 301-303 ; Orange, p. 342 ; Saint-Paul-Trois-Châteaux, p. 406 ; Toulon, p. 442 ; Vaison, p. 475-478 ; Embrun, p. 229-230 ; Digne, p. 220-222 ; Glan-dèves, p. 248 ; Grasse, p. 248-253 ; Nice, p. 333-335 ; Senez, p. 413-414 ; Vence, p. 475-478. Sous chaque diocèse sont décrits les synodes et statuts avec références bibliographiques et lieux de conservation. La pagination indique de prime abord l'importance très variable de chaque diocèse. D'une part, on trouve partout des statuts imprimés au XVII^e ou XVIII^e siècle, qui ont codifié la vie sacerdotale et celle des fidèles à cette époque ; d'autre part, pour la moitié des diocèses des textes antérieurs, souvent de peu d'importance (un ou deux articles parfois), mais dont quelques-uns sont de grande valeur : ceci un peu au hasard des conservations, fort irrégulières ; les métropoles et évêchés importants ayant plus de chance d'assurer la survie des décisions prises aux synodes tenus assez régulièrement, comme le montre l'article d'André Artonne sur *Les synodes diocésains d'Arles de 1410 à 1570* paru dans la *Revue d'histoire de l'église de France* de 1956, p. 76-85. Dans un article de cette même revue, en 1962, p. 80-85, M^{me} O. Pontal a publié *Quelques remarques sur les statuts des synodes diocésains et provinciaux et leurs imbrications*, où elle montre que son répertoire devrait être complété par le relevé des conciles provinciaux pouvant tenir lieu de statuts diocésains ou inspirer leur teneur. Cependant, si utile que soit ce répertoire, l'essentiel reste à faire : lecture et étude comparative de ces statuts pour les XIV^e et XV^e siècles, afin d'en dégager les prescriptions canoniques, convergentes ou divergentes, et de faire déboucher ces constatations juridiques sur l'histoire religieuse.

J. de FONT-REAULX.

UN ESPION BERNOIS A MARSEILLE EN 1542

M. Henri Meylan, dans un article intitulé "Un agent secret de MM. de Berne : le curé de Vautravers Pierre Barrelet" paru dans le *Musée neuchâtelois* en 1964¹ attire l'attention sur ce curé, dépossédé par la Réformation et qui offrit ses services à MM. de Berne en qualité d'agent secret et accomploit sur leur ordre plusieurs missions d'information à l'étranger.

Un des rapports les plus savoureux, conservé aux Archives de Berne², concerne un pseudo pèlerinage à Marseille en août 1542, dont M. Meylan donne un extrait complet avec l'orthographe de l'époque. Barrelet est allé à Marseille par Thonon, Lyon et Avignon ; il constate que la ville est bien gardée ; outre la garnison ordinaire, le roi lui a envoyé les deux compagnies du prince de Melfi et du comte de Monrevel. Interrogé à la porte de la ville sur les raisons de son voyage, il explique qu'il est sujet du marquis de Rotelin et qu'il est venu pour un pèlerinage à Saint-Lazare ; il est amené au gouverneur de Provence, M. de Grignan, qui l'interroge et l'autorise à faire ses dévotions. Aussi, le lendemain, après s'être logé à l'enseigne du dauphin, il va à la cathédrale se faire montrer le chef de Saint-Lazare et demande même qu'on lui en délivre attestation³.

1. Article de 11 p. consulté dans un tiré à part.

2. Série Unnütze Papiere, vol. 67, n° 123.

3. Ce certificat, rédigé par le notaire J. Alphant, au nom du prévôt Martin Gueffier, se trouve dans le dossier, aux Archives de Berne (U.P., vol. 82, n° 44).

Ceci fait, il se renseigne sur les armements maritimes. Il n'a vu au port qu'une grande nef turque avec deux galères qui ont amené des chevaux offerts au roi par le Sultan. Outre, il y a quatre galères appartenant à Virginio Orsini, comte dell'Anguillara, qui a abandonné, depuis un mois, le service de l'Empereur pour celui de François 1^{er}. Il raconte également l'arrivée à Marseille de l'ambassadeur du roi de retour de Constantinople avec trois galères (le chevalier de Malte Pierre d'Aux). M. Meylan indique également un voyage de Barrelet à Nice en mai 1539, dans les mêmes conditions ⁴.

E. BARATIER.

4. Archives de Berne, U.P. 44, n° 66.